**Compte-rendu de l'assemblée générale 2021**

**de *Forcalquier en commun***

L’Assemblée Générale 2021 a eu lieu le **samedi 16 octobre 2021** dans le jardin des Cordeliers sous un beau soleil et avec une belle participation.

Nous avions organisé une rétrospective photographique pour accueillir les gens et faire découvrir notre aventure démocratique aux nouveaux venus.

L'Assemblée Générale a validé sans objection (c'est-à-dire au consensus ou à l'unanimité) les rapports moral, d'activité et financier qui lui ont été présentés. Elle donne quitus à Claire Gilly et Christian Ailhaud chargés de la gestion des finances pour l’année 2020-2021.

**L’assemblée générale donne pouvoir à Claire Gilly et Jacqueline Reynouard, membres de la collégiale, pour la gestion des finances 2021-2022. Elles pourront effectuer, seules ou séparément, toutes les opérations nécessaires auprès de la banque (Crédit Agricole) ou d’autres organismes.**

Les rapports dressaient le portrait d'une année 2020 compliquée par les confinements, les visio-conférences et des difficultés à bien fixer le rôle de la collégiale de Forcalquier en commun en dehors des années électorales.

Une année 2020 où, cependant, **nos nombreux groupes de travail ont montré que nous avions des ressources** : nos élus, toujours vigilants et actifs aux conseils municipal et communautaire, nos prises de position publiques contre le rallumage des lampadaires la nuit, pour l'abandon du projet d'hypermarché, contre l'installation de caméras de vidéo-surveillance, pour le maintien du projet d'habitat participatif Cooplicot... Mais aussi nos outils de communication : le site web, entièrement repensé après la campagne, le bulletin trimestriel "Sur la place" et notre présence permanente sur les réseaux sociaux.

A cela, on peut ajouter notre soutien à la campagne électorale de l'association "*Notre canton citoyen*" aux élections départementales 2021, qui était à l'origine une initiative partie d'un groupe de travail de Forcalquier en commun, puis qui s'était autonomisée. Tout comme se sont autonomisées, et nous en sommes fiers, plusieurs initiatives associatives portées par des adhérents ou d'anciens membres de Forcalquier en Commun.

--------------------**Assemblée Générale Extraordinaire**---------------------------------------------
Après ce moment rétrospectif, l'Assemblée générale est brièvement devenue "extraordinaire", le temps de procéder à une décision par consentement autour d'une **modification des statuts de l'association.** Il s'agissait de simplifier les modalités d'accès à la collégiale. Nous avions voulu, en 2020, rendre cet accès plus démocratique en introduisant des modalités très précises de tirage au sort et de volontariat. Cela n'a pas fonctionné comme nous le souhaitions et c'est pourquoi, sans objection mais avec des bonifications apportées par les participants, l'Assemblée Générale a validé la proposition faite par la collégiale. **Il est désormais possible pour n'importe quel adhérent de l'association de manifester son souhait d'intégrer la collégiale, à tout moment**, ce qui simplifie les choses.

**L’article 10** **- Gouvernance collégiale** des statuts de l’association est modifié. Pour le paragraphe A, il devient :

***Définition et désignation des représentants***

*L’assemblée générale décide souverainement des orientations non-définies dans les présents statuts, elle délègue le pouvoir de les mettre en œuvre à « la collégiale » constituée de représentants répartis selon les règles suivantes :*

*- La collégiale est composée au moins de 7 personnes.*

*- Le jour du vote de l’AG du 16 octobre 2021, elle était composée des 15 personnes signataires des présents statuts.*

*- Le nombre de participants de la collégiale pourra être augmenté par elle-même autant que nécessaire, à des adhérents qui le demandent et qui sont à jour de leur cotisation.*

*- La collégiale peut également décider, ponctuellement ou durablement de diminuer le nombre de ses participants.*

*- Chaque membre peut également décider de son propre chef de quitter la collégiale. Il l’en informe alors par courriel, ou par courrier ou lors d’une réunion.*

Le paragraphe B de l’article 10 est supprimé

-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L’assemblée approuve par consentement la constitution de la nouvelle direction collégiale de Forcalquier en commun comportant à ce jour de 15 membres, signataires de ce compte-rendu, et confie le soin de réaliser les démarches à la Préfecture à Odile Chenevez.

Enfin, avant de nous retrouver pour un moment convivial autour d'un goûter musical et d'un défouloir géant, nous avons lancé de nouvelles pistes d'action pour l'année qui vient.

Voici les groupes de travail actifs dans Forcalquier en Commun. Les adhérents et les personnes qui souhaitent participer à l'un d'entre eux, peuvent contacter sa ou son référent.e :

**Les élus**-> Préparation des conseils municipal et communautaire
Référent : Dominique Rouanet (rouanetdo@wanadoo.fr)

**Site web de Forcalquier en Commun**-> Maintenance du site, production des articles publiés sur le site
Référente : Sarah Taisne (taisne.sarah@gmail.com)

**Tacotacom**
-> Veille des réseaux sociaux, gestion du Facebook et de l'Instagram de Forcalquier en Commun
Référent : Karim Ramrane (karim.ramrane@neuf.fr)

**Sur la place,**la lettre d’information trimestrielle de Forcalquier en commun-> Réflexion autour du contenu de chaque numéro et désignation des auteurs des articles
Référente : Isabelle Mercier (surlaplace@forcalquierencommun.fr)

**Veille foncière et urbanisme**-> Suivi du dossier "PLU" + quadrillage du foncier agricole disponible + vigilance sur les constructions en cours
Référents : Lorraine Prunet (lorraine.prunet@lilo.org)

**Vidéosurveillance**-> Veille autour de l'installation des caméras par la municipalité, élaboration des prises de position publiques
Référente : Odile Chenevez (odile.chenevez@laposte.net)

**Eclairage nocturne**-> Relance de la pétition de 2020, élaboration d'une stratégie pour que le maire revienne en arrière
Référente : Danièle Klingler (daniele.klingler@gmai.com)

**Assemblée Citoyenne**-> Réflexion sur la possibilité d'organiser l'Assemblée Citoyenne quand les conditions de rassemblement public seront réunies
Référente : Odile Chenevez (odile.chenevez@laposte.net)

**Festival annuel et présence dans les quartiers**-> Organisation d'un festival dans l'esprit de "La fête en commun" de Février 2020 (festivités, conférences, convivialité, ouverture à tous publics) + Réflexion sur la présence de Forcalquier en Commun dans les quartiers périphériques
Référents : Geoffroy Gonzalez (geoffroy.gonzalez@gmail.com)

**Boitage**
-> Organisation de la distribution du bulletin "Sur la place" et de tous autres documents politiques dans toutes les boîtes aux lettres de Forcalquier
Référent : Rémi Duthoit (remi.duthoit@gmail.com)

**Economie locale**-> Réflexion sur les liens existant ou pouvant être imaginés entre les commerçants, artisans et entrepreneurs de Forcalquier
Référent : Hélène Delmas (delmashelene0@gmail.com)

**L'eau à Forcalquier**-> Réflexion autour de l'avenir du traitement de l'eau à Forcalquier
Référent : Vincent Baggioni (vincent.baggioni@energie-partagee.org)

**Collégiale**
-> Direction de l'association, élaboration des prises de position publiques, articulation des groupes de travail, mobilisation des adhérents, élaboration de la stratégie générale
Référent : Bernard Gache (bernardgache001@orange.fr)

Compte-rendu réalisé par Geoffroy Gonzalez, revu par Odile Chenevez

Signé : Les membres de la direction collégiale de Forcalquier en commun
*Bernard Gache ; Charles Dannaud ; Claire Gilly ; Danièle Klingler ; Dominique Rouanet ; Gisèle Bonal ; Hélène Delmas ; Lorraine Prunet ; Odile Chenevez ; Rémi Duthoit ; Vincent Baggioni ; Karim Ramrane ; Gus Reynouard ; Geoffroy Gonzalez ; Françoise Lafférière.*

contact@forcalquierencommun.fr

Le 1er novembre 2021